

Remplace la décision n°79-24.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION ETAT FONDS VERT
MISE EN ŒUVRE D'UNE SIGNALÉTIQUE VISANT A INFORMER SUR LE RISQUE INCENDIES DE
FORETS – ANIMATION DES COMMUNES POUR SECURISATION DES VILLAGES
DOSSIER DFCI

Le Président,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment de solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des institutions publiques ou privées intéressées ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10 ;

VU la nécessité de mettre en place une signalétique visant à informer sur le risque incendies de forêts assortie d'une animation afin d'élaborer un plan d'aménagement communal qui identifiera les différents équipements DFCI à implanter ;

VU l'estimation réalisée par le Bureau d'Etudes Aménagement Environnement Forêt domicilié à PEZILLA DE LA RIVIERE 66370 – 16 chemin de Thuir, pour un montant de 61 100 € HT,

CONSIDERANT qu'il apparait nécessaire de solliciter l'Etat au titre du Fonds Vert, afin de parfaire le plan de financement de ce programme :

DECIDE

Article 1 : de valider le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DESIGNATION	POURCENTAGE SUBVENTION (%)	MONTANT (en € H.T.)
Etat Fonds Vert	80	48 800 €
Fonds propres de la Communauté de Communes Conflent Canigó	20	12 220 €
Total	100	61 100 €

Article 2 : de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre des Fonds Vert afin de financer en partie ce programme.

Article 3 : de déposer à cet effet un dossier de demande de financement comprenant toutes les pièces nécessaires à son instruction.

Article 4 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Prades, le 17/04/2024.

Le Président,

Jean-Louis JALLAT

L'opération consiste à effectuer une concertation avec les élus pour déterminer les enjeux, identifier les zones OLD manquant et réaliser un plan d'aménagement pour conforter la protection. Il s'agira de proposer des zones de réductions de combustible sur les secteurs sensibles, de compléter les équipements en eau aux abords des villages et d'étudier d'éventuels besoin en voirie pour améliorer l'accès des secours des zones urbanisés. Cette animation débouchera sur un plan d'aménagement communal qui identifiera les différents équipements DFCI à implanter.

INSERTION DU PROJET DANS LA DYNAMIQUE TERRITORIALE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

La sauvegarde de ces milieux est un enjeu important pour conserver une couverture boisée dans un secteur très sensible aux incendies. Cet enjeu est rappelé notamment dans différents documents d'aménagement (PLU, PAFI).

MATURITE TECHNIQUE ET FINANCIERE

D'un point de vue technique le modèle de concertation sera celui de la réalisation des PAFI (rencontre sur place, proposition et concertation).

D'un point de vue financier, la Communauté de communes se porte maître d'ouvrage et a intégré cette dépense dans son budget 2024.

CALENDRIER DE REALISATION

Ces travaux seront effectués à partir de mai pour la partie conception panneaux, puis dans la foulée fabrication et pose de la signalisation. L'animation des communes démarrera dès notification des aides.

COUT DES TRAVAUX ET PLAN DE FINANCEMENT

Description	Unité	Quantité	Prix unit.	Montant HT
Conception d'un panneau type et concertation	F	1	5 000 €	5 000 €
Fourniture de panneaux	U	40	600 €	24 000 €
Pose de panneaux	U	40	150 €	6 000 €
MOE opé panneaux				3 600 €
Concertation et visite sur le terrain	U	15	750 €	11 250 €
Plan aménagement communal	U	15	750 €	11 250 €
TOTAL				61 100 €

Plan de financement

Montant de l'opération	61 100 €
Subvention (Fond vert)	48 880 €
Autofinancement	12 220 €

A Prades,
 Le Président,
 JL JALLAT



COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT-CANIGO

PROJET DE MIS EN ŒUVRE DE SIGNALISATIONS VISANT A INFORMER SUR LE RISQUE D'INCENDIE DE FORET ANIMATION DES COMMUNES POUR LA SECURISATION DES VILLAGES Programme Fond Vert 2024

DESCRIPTION GENERALE

Mesure A12 - Actions d'information générale sur les risques d'incendie de forêt et de végétation

ANALYSE

Le risque incendie s'accroît chaque année. Il nécessite une meilleure information du grand public qui parcourt les massifs particulièrement en période estivale. De même, la sécheresse majeure augmente le risque dans les villages situés en bordure ou en cœur de massif,

PROBLEMATIQUE, ENJEUX ET OBJECTIF

Depuis une dizaine d'années, la Communauté de Communes Conflent Canigo réalise d'importants travaux d'infrastructure DFCI. En moins de 10 ans c'est plus de 70 km de pistes qui ont été créés ou mis aux normes. Ces voies régulièrement entretenues par la Communauté de Communes, constituent un réseau efficace pour la prévention et la lutte. Cependant ce réseau est également utilisé par le grand public et les ayants droits sont sans grande connaissance de la réglementation liée aux risques incendies. Ainsi en plein été des utilisateurs, souvent non autorisés, se retrouvent en plein massif malgré un risque élevé voir exceptionnel mettant en danger leur propre vie et celles des secours.

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'information aux entrées de pistes DFCI.

La mise en œuvre des OLD est une priorité face aux risques d'incendie. Certaines zones très vulnérables peuvent nécessiter des aménagements complémentaires pour augmenter la protection. Il peut s'agir de zones de réduction de combustible en appui des OLD, de création de pistes de désenclavement de hameaux ou d'équipement en point d'eau DFCI quand les ressources en eau des villages sont limitées.

Une pré animation a été effectuée par la Communauté de Communes afin d'identifier 15 communes prioritaires :

- Trévillach
- Tarerach
- Arboussols et Marcevol
- Cattlar (secteur les Planes)
- Ria Sirach Hameau de Llugols
- Mosset : La Coume (centre de vacances)
- Canaveilles et hameau de Llaar
- Escaro (le secteur Est)
- Jujols (coté Est et Ouest)
- Urbanya : coté Est du village
- Nohèdes
- Oreilla
- Clara
- Joch
- Los Masos